



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yonne

PAG89
Pôle Affaires Générales
de l'Yonne

Affaire suivie par :
Isabelle MONTAGNE

Téléphone : 0386722033
Télécopie : 0386512130
Courriel : Pag589@ac-dijon.fr

12 bis boulevard Gallieni
89011 Auxerre Cedex



Auxerre, le 5 septembre 2018

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice des Services
de l'Education Nationale

à

Mesdames les directrices et messieurs les
directeurs d'école
S/c de mesdames les inspectrices et messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale chargés de
circonscription

**Objet : Election des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école
année scolaire 2018/2019**

Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école
constituent un moment essentiel de la vie de l'école.

Pour l'année scolaire 2018/2019 elles se tiendront le **vendredi 12 octobre 2018**.
Il conviendra de privilégier dans la mesure du possible, l'organisation du scrutin en
fin d'après-midi et d'inciter les parents à voter par correspondance afin de favoriser
un bon taux de participation.

Afin d'éviter tout problème, je vous demande de veiller scrupuleusement au respect
des règles démocratiques en usage pour toute élection quelle qu'elle soit, en vous
conformant rigoureusement à la note ci-jointe.

Chaque école d'un regroupement pédagogique doit organiser sa propre élection.
Le regroupement en un seul conseil ne peut intervenir qu'après délibération prise à
la majorité des membres de chaque conseil.

Comme l'an dernier vous saisissez les résultats des élections uniquement via
l'application nationale ECECA dont vous trouvez les formalités dans les pièces
jointes.

Je vous remercie de votre collaboration.

Annie PARTOUCHE

Pièces jointes : (19 pages)

- Note relative à l'organisation de la remontée des résultats aux élections destinée aux directeurs d'école
- Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école
- Modèle de calendrier (1 page à compléter et à afficher)
- Liste des associations de parents d'élèves (1 page à compléter et à afficher)
- Déclaration de candidatures
- Liste de candidatures
- Modalité de vote par correspondance
- ECECA – Guide du Directeur d'école / Chef d'établissement